

Le carnet de Sidoine

30 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Le carnet de Sidoine », *Messages du Secours Catholique*, n° 161, mars 1966, p. 2.

Le carnet de Sidoine

Question :

« Messages », faisant dans son dernier numéro l'éloge de cette mère qui visite régulièrement son fils en prison pendant vingt ans, annonce qu'elle ira droit au ciel. Quelle preuve peut-il fournir ?

Réponse :

Aucune. L'Évangile annonce que ceux que nous classons les derniers seront les premiers au ciel. Mais l'Évangile ne fournit pas la liste des élus. L'Évangile n'est pas un annuaire du téléphone. « Messages » non plus.

Question :

Ne pourriez-vous empêcher l'État de prélever des taxes sur ce que nous donnons pour la faim dans le monde ?

Réponse :

Il n'y a aucune taxe, aucune retenue si vous versez directement ou par legs, en argent ou en immeuble ou terrain, au Secours Catholique, car il est reconnu d'utilité publique.

URL source: <https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1966/le-carnet-de-sidoine-4>